



*Programme
national de
certification des
entraîneurs*

Programme national
de certification
des entraîneurs
Guide de la marque





Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) change la donne.

Il donne aux entraîneurs la formation et les outils dont ils ont besoin pour réussir – dans le sport comme dans leur vie personnelle.

La formation du PNCE leur offre les compétences et la confiance nécessaires pour exceller, et pour donner à leur tour confiance à leurs athlètes.

C'est d'ailleurs la finalité du programme : développer des entraîneurs responsables, inspirer les leaders de demain et célébrer notre potentiel, sur le terrain ou ailleurs.

Table des matières

Introduction	3	Directives typographiques de PNCE	22
1 Préface	4	Mise en page	22
Objectif du Programme national de certification des entraîneurs	5	Éléments graphiques.....	23
Distinction entre le PNCE et l'ACE	6	Photographie.....	25
2 Plateforme de marque du PNCE	8	Bibliothèque d'images.....	25
Notre mission	9	Ajouter les balises ALT aux images	25
Nos valeurs fondamentales.....	9	4 Considérations supplémentaires	26
Notre promesse	9	Gabarit stylistique pour le matériel de formation.....	28
Notre essence	9	Normes de rédaction du PNCE	28
Notre positionnement.....	10	Droit d'auteur et mention du gouvernement du Canada	29
Notre capital de marque.....	11	Paragraphe modèle	29
3 Normes d'identité visuelle du PNCE	14	Style de rédaction.....	29
Concept du logo	15	Normes de formation en ligne.....	30
Ajouter les balises ALT aux logos de l'ACE et du PNCE.....	16	Lignes directrices pour le contenu du PNCE	30
Bon usage du logo	16	Équité, diversité et inclusion	30
Mauvais usage du logo	18	Directives d'accessibilité.....	31
Les couleurs du PNCE	20	Usage du logo du PNCE	32
Partie A : Palette de la marque	20	5 Annexe : Exemples d'utilisation du logo, par type de document	35
Partie B : Palette des profils, cheminements et contextes	21	6 Annexe : Liste de vérification	41



Introduction

Merci de votre intérêt à l'égard du Guide de la marque du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Ce document présente des outils pratiques qui vous permettront d'assurer l'intégrité de la marque PNCE.

En protégeant de manière constante et cohérente les actifs corporels et incorporels de la marque PNCE dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous renforçons la valeur du programme ainsi que son engagement à servir les entraîneurs, athlètes et participants du milieu sportif canadien.

Le maintien d'une identité visuelle bien définie (actifs corporels) contribue à nous doter d'une plateforme positive où faire rayonner la valeur de l'entraînement et la qualité de ce programme canadien de formation des entraîneurs.

N'hésitez pas à communiquer avec l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) ou avec un partenaire du PNCE si vous avez des questions sur l'usage de la marque dans un contexte donné. Voici votre personne-ressource :

Directrice du marketing et des communications
Association canadienne des entraîneurs
613.235.5000, poste 2051
communications@coach.ca



Objectif du Programme national de certification des entraîneurs

Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) est un programme axé sur les compétences qui est offert dans les deux langues officielles et plus de 65 sports au Canada.

La conception et la prestation des cours sont assurées en collaboration avec le gouvernement du Canada, 65 organismes nationaux de sport (ONS), 13 représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs (RPTFE) et l'Association canadienne des entraîneurs^{MC}.

L'ACE pilote le PNCE avec les RPTFE, les organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtone (OPTSA), les ONS et les organismes provinciaux/territoriaux de sport (OPTS), en tant que programme permettant de dispenser et d'accorder la certification au Canada.

Partenaires

- > Organismes nationaux de sport (ONS)
- > Organismes provinciaux ou territoriaux de sport (OPTS)
- > Représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs (RPTFE)
- > Organismes provinciaux/territoriaux de sport autochtones (OPTSA)
- > Réseau des instituts de sport olympique et paralympique (RISOP)

Intervenants

- > Entraîneurs
- > Responsables du développement des entraîneurs du PNCE
- > Athlètes et parents
- > Grand public

Distinction entre le PNCE et l'ACE

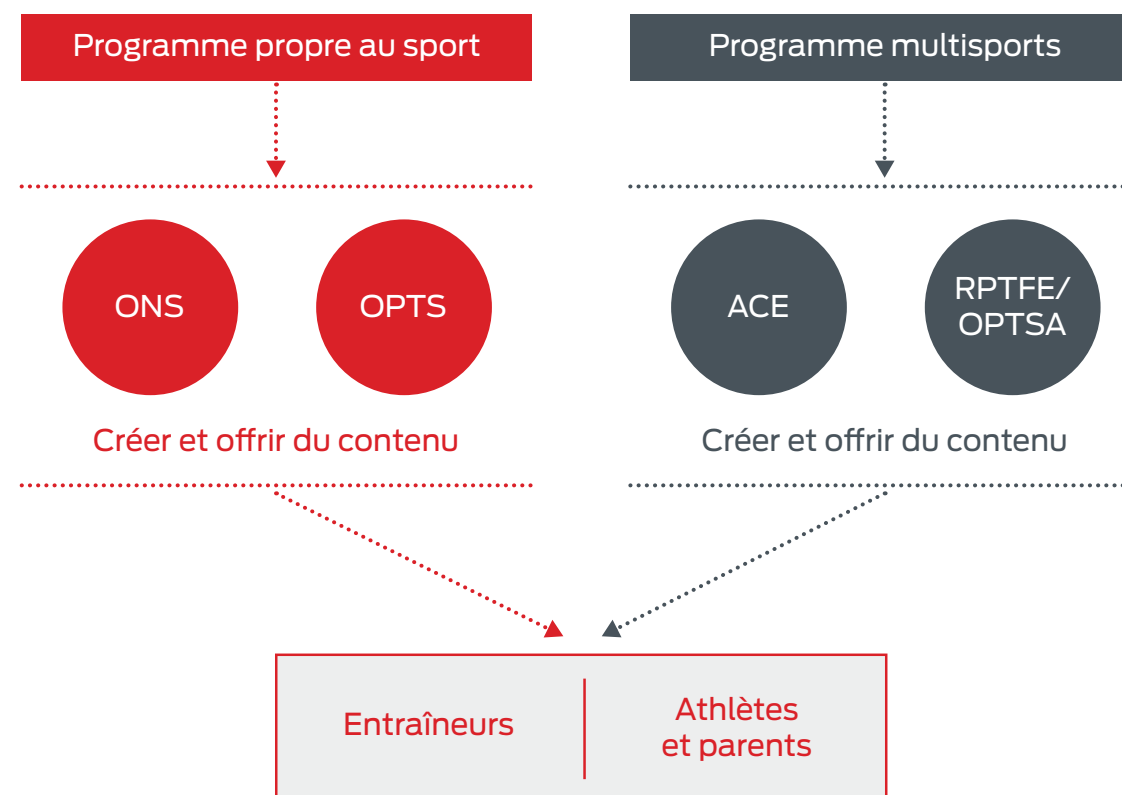
Les utilisateurs du présent guide doivent bien comprendre la distinction entre le **Programme national de certification des entraîneurs** (PNCE) et l'**Association canadienne des entraîneurs** (ACE).

L'ACE est une association. Les gouvernements l'ont mandatée pour mettre en place un programme de formation des entraîneurs harmonisé et accessible partout au pays.

À cette fin, l'ACE, en collaboration avec les ONS, les OPTS, les RPTFE, les OPTSA, le RISOP et le gouvernement du Canada, assure le développement et la gestion du **Programme de formation et de certification des entraîneurs : le PNCE**. L'ACE crée pour le PNCE des formations multisports offertes en ligne (elles peuvent être suivies de la maison) ou dont la prestation est assurée par les RPTFE et les OPTSA. Quant aux ONS, ils sont responsables des formations propres au sport, qu'ils offrent de concert avec les OPTS.

Le PNCE est un programme de formation et de développement des entraîneurs qui offre aux entraîneurs canadiens de tous les niveaux une formation harmonisée, inclusive et axée sur la sécurité dans le sport. Grâce aux cours qu'offrent les responsables du développement des entraîneurs, le PNCE permet à tous les participants de recevoir une formation qui repose sur les pratiques exemplaires en matière de conception pédagogique et de prise de décisions éthiques, et propose un contenu pertinent favorisant le développement d'entraîneurs compétents.

Le PNCE est un programme de formation et de développement des entraîneurs



À la marque ACE correspondent deux « voix » : celle du partenaire qui assure la prestation du PNCE en compagnie des RPTFE, OPTSA, ONS et OPTS, et celle, distincte, de l'association qui appuie les entraîneurs et agit comme porte-parole de la profession.

Vous ne savez pas si vous devez suivre les lignes directrices du PNCE ou [celles de l'ACE](#)? **Annexe** à la page 35. Vous y trouverez des exemples de communications et de documents, avec pour chacun une explication du choix de logo. Si vous avez besoin d'éclaircissements, communiquez avec la directrice du marketing et des communications de l'ACE (voir la section à droite).

Points à retenir

- L'ACE est une association; le PNCE, un programme de formation des entraîneurs.
- L'ACE pilote le PNCE en collaboration avec les RPTFE, les OPTSA, les ONS et les OPTS.
- Il y a deux guides de la marque : ceux de l'ACE et du PNCE.
- À la page 35, une annexe fournit des exemples de bon usage du logo du PNCE.
- La directrice du marketing et des communications de l'ACE peut répondre à vos questions à ce sujet : communications@coach.ca.



Une marque, c'est quoi?

Une marque, c'est le résultat net de l'ensemble des interactions corporelles et incorporelles (p. ex. initiatives de marketing, site Web, couverture médiatique ou expérience client) qu'ont les gens avec votre organisation. Une seule interaction peut suffire à façonner la perception de quelqu'un.

Les partenaires du PNCE doivent donc créer des normes claires et y adhérer en tout temps. Ils doivent établir la mission, les valeurs fondamentales, la promesse, l'image, le positionnement (la proposition de valeur) et le capital de la marque. Ce sont ces éléments qui guident la mise en place de normes d'identité visuelle, notamment le choix d'un logo, de couleurs et de polices de caractères.

Une marque bien définie et présentée de manière cohérente contribue à raffermir la confiance du public cible.

La marque PNCE, c'est la réalisation quotidienne de la promesse que fait le programme à ses partenaires et intervenants.

Plateforme de marque du PNCE

Notre mission

Le PNCE a pour mission d'améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous les athlètes et participants du Canada.

Nos valeurs fondamentales

Voici les convictions et les valeurs fondamentales du PNCE :

- Sécurité physique et santé des athlètes.
- Entraînement responsable.
- Intégrité dans les rapports avec les autres.
- Respect des athlètes et participants.
- Honneur du sport.

Pour en savoir plus, lisez le [Code d'éthique du PNCE](#) (2020).

Notre promesse

Qu'est-ce que notre « promesse de marque »? C'est ce que le PNCE s'engage à offrir à ses publics cibles – à tout coup. Pour définir cette promesse, nous avons établi ce à quoi ces publics sont en droit de s'attendre à chaque interaction avec nous.

Le PNCE offre aux entraîneurs canadiens de tous les niveaux une formation harmonisée, inclusive et axée sur la sécurité dans le sport. Grâce aux cours qu'offrent les responsables du développement des entraîneurs, il permet à tous les participants de recevoir une formation qui repose sur les pratiques exemplaires en matière de conception pédagogique et de prise de décisions éthiques, et propose un contenu pertinent et de qualité favorisant le développement d'entraîneurs compétents ayant la confiance nécessaire pour réussir.

Notre essence

Qu'est-ce que notre « essence »? Dans le cas du PNCE, elle est résumée dans la description uniforme du programme que doivent utiliser tous les partenaires de prestation.

Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) est un programme de formation des entraîneurs harmonisé et accessible partout au pays. De renommée mondiale, il permet à tous les participants de recevoir une formation qui repose sur les pratiques exemplaires en matière de conception pédagogique et de prise de décisions éthiques, et propose un contenu pertinent et de qualité favorisant le développement d'entraîneurs compétents ayant la confiance nécessaire pour réussir. La conception et la prestation des cours sont assurées en collaboration avec le gouvernement du Canada, 65 organismes nationaux de sport (ONS), 13 représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs (RPTFE) et l'Association canadienne des entraîneurs^{MC}.

Notre positionnement

Qu'est-ce que notre « positionnement de marque »? C'est notre proposition de valeur. Elle décrit ce que fait le PNCE et en quoi nos partenaires et publics cibles gagnent à nous choisir.

Comme les intervenants et publics cibles du PNCE sont nombreux, nous avons des propositions de valeur distinctes pour chacun.

Aux organismes sportifs qui font appel à des entraîneurs rémunérés et bénévoles, le PNCE propose une formation harmonisée, inclusive et axée sur la sécurité dans le sport favorisant le développement d'entraîneurs compétents. Tous les partenaires du PNCE créent et offrent une formation en entraînement de qualité et accessible partout au pays. Ils reconnaissent la valeur des entraîneurs dans nos communautés et soutiennent l'adoption de pratiques responsables et éthiques assurant la sécurité des athlètes et des entraîneurs.

Aux responsables du développement des entraîneurs qui veulent offrir des programmes de formation de qualité, le PNCE propose un programme approuvé et actuel fondé sur la recherche. Réputé au Canada comme à l'étranger, il permet aux entraîneurs de profiter d'une formation harmonisée, inclusive et axée sur la sécurité dans le sport.

Aux entraîneurs canadiens de tous les niveaux qui veulent avoir accès à un programme de formation et de développement de renommée mondiale, le PNCE offre, par l'entremise de responsables du développement des entraîneurs, des cours qui reposent sur les pratiques exemplaires en matière de conception pédagogique et de prise de décisions éthiques, et qui proposent un contenu pertinent favorisant le développement d'entraîneurs compétents et ayant la confiance nécessaire pour réussir.

Aux athlètes, aux parents et au grand public qui veulent d'un système sportif accueillant des entraîneurs compétents, éthiques et dignes de confiance, le PNCE est un symbole d'assurance de la qualité, proposant aux entraîneurs de tous les niveaux une formation et une certification harmonisée, inclusive et axée sur la sécurité dans le sport. Il fournit des normes pédagogiques et éthiques aux organismes sportifs, en plus de contribuer à la création d'un environnement sécuritaire pour les athlètes, participants et entraîneurs, sur le terrain comme à l'extérieur.





Notre capital de marque

*Qu'est-ce que notre « capital de marque »?
L'histoire du PNCE illustre bien le capital de
la marque, en plus de renforcer la valeur et la
crédibilité de celle-ci.*

Depuis sa création en 1974, le PNCE a accueilli plus de 2 million d'entraîneurs, ce qui en fait l'un des plus importants programmes de formation pour adultes au pays. Il offre aux participants les compétences et la confiance dont ils ont besoin pour réussir, qu'ils soient débutants ou à la barre d'une équipe nationale.

Aujourd'hui un symbole d'assurance de la qualité partout au Canada, il leur permet de profiter d'une formation harmonisée, inclusive et axée sur la sécurité dans le sport. Chaque année, ce sont plus de 60 000 nouveaux entraîneurs qui s'inscrivent à un atelier.

Le succès du PNCE parle de lui-même. Son approche harmonisée et les résultats qui en découlent retiennent de plus en plus l'attention partout dans le monde. Depuis 2016, des pays des Caraïbes, d'Europe et d'Afrique sollicitent notre aide pour créer un programme semblable.

Au Canada, la conception et la prestation des cours sont assurées en collaboration avec le gouvernement du Canada, 65 organismes nationaux de sport (ONS), 13 représentants provinciaux ou territoriaux de la

formation des entraîneurs (RPTFE) et l'Association canadienne des entraîneurs^{MC}.

Le PNCE est un programme de formation des entraîneurs qui propose des cours en fonction de trois profils basés sur l'âge et le stade de développement de l'athlète : Sport communautaire, Compétition et Instruction. Dans chacun de ces profils, on trouve cinq compétences de base au cœur de toutes les composantes de formation : résolution de problème, transmission de valeurs, pensée critique, leadership et interaction. Les entraîneurs sont évalués en fonction de sept résultats attendus, présentés à la prochaine page.



1

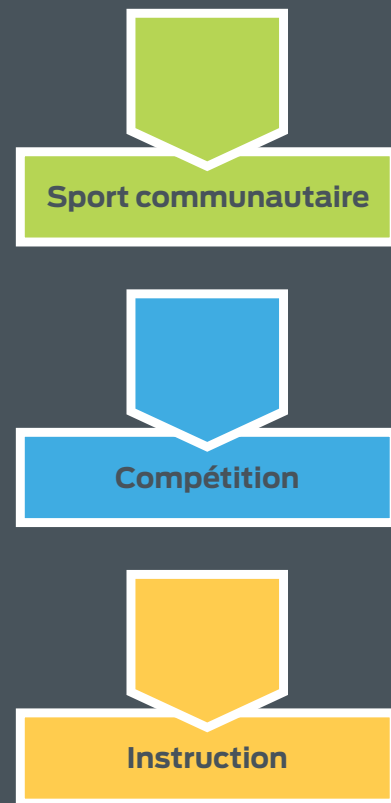
Un programme national :



Un programme national de certification des entraîneurs pour l'ensemble des sports, des contextes, des provinces et des territoires

3

Trois profils basés sur l'âge et le stade de développement de l'athlète :



5

Cinq compétences de base au cœur de toutes les composantes de formation du PNCE :



7

Sept résultats du PNCE par rapport auxquels les entraîneurs sont évalués dans le programme de formation basé sur les compétences :





Que sont les normes d'identité visuelle du PNCE?

Les normes d'identité visuelle, c'est tout ce qui se rapporte aux actifs corporels de la marque : logo, palette de couleurs, polices de caractères, éléments graphiques et photographie.

Ces actifs corporels sont au service des actifs incorporels de la plateforme de marque.

En cas de conflit avec les normes d'un organisme partenaire (ex. : pour la documentation d'un atelier propre au sport), ce dernier a préséance. Toutefois, les logos, éléments graphiques et diagrammes du PNCE ne peuvent être altérés.

Normes d'identité visuelle du PNCE

Concept du logo

Le logo principal du PNCE combine deux éléments, un emblème et un bloc de quatre mots empilés, afin d'incarner les actifs intangibles de la marque.

L'emblème symbolise l'appui du Canada, qui aide les entraîneurs et les participants à atteindre leur potentiel. Quant au participant à l'avant-plan, il est épaulé par l'entraîneur en arrière-plan. La feuille d'érable bicolore, elle, illustre la prestation collaborative du programme.



N'est plus en usage

La cohérence est l'une des composantes de notre promesse. Or, en utilisant plus d'un logo, nous compromettons l'intégrité et la promesse de la marque PNCE. C'est pourquoi les versions suivantes ont disparu progressivement depuis 2019.



Bien que l'acronyme soit reconnu par les partenaires et intervenants qui sont familiers avec le programme, ce logo qui l'intègre ne communique pas le nom complet du programme à ceux qui ne le connaissent pas. *Note : Il est désormais interdit d'utiliser les versions anglaise, française et bilingue de ce logo, qu'elles soient en couleur, en noir et blanc ou inversé.*



Bien que l'emblème soit reconnu par les partenaires et intervenants qui sont familiers avec le programme, la version « punaise » du logo ne communique pas le nom du programme à ceux qui ne le connaissent pas. *Note : Il est désormais interdit d'utiliser ce logo, quelle que soit la version (couleur, gris, noir et blanc, inversé).*



Ajouter les balises ALT aux logos de l'ACE et du PNCE

Assurez-vous de toujours utiliser les logos actuels de l'ACE et du PNCE (et organismes affiliés). Le logo DOIT toujours comprendre le nom complet de l'Association en anglais et en français. En cas de doute, vérifiez auprès d'une personne-ressource au marketing pour approbation.

Logo de l'ACE



Balise ALT : Association canadienne des entraîneurs
— Page d'accueil

Logo du PNCE



Balise ALT : Association canadienne des entraîneurs
— Page d'accueil

Bon usage du logo

Voici les règles encadrant l'utilisation du logo du PNCE :

1. Comme il distingue le programme, le logo doit figurer sur toutes les communications portant sur le PNCE, qu'elles soient émises par le programme ou non.
2. Le logo a valeur de signature : sa présence confirme qu'il s'agit d'une communication approuvée par un responsable du programme. C'est pourquoi un organisme externe qui souhaite utiliser notre logo principal – ou toute variante approuvée – doit d'abord obtenir notre consentement. À ce sujet, consultez la section **Usage du logo**, à la page 32.
3. Il est interdit de modifier le logo de quelque façon que ce soit, puisque son intégrité s'en trouve affectée.
4. Il est interdit de recréer le logo, d'altérer l'espacement ou le positionnement de ses composantes ou d'y ajouter des éléments.
5. Seules les couleurs présentées dans ce guide sont acceptées.

1. **Logo principal.** Le logo principal jumelle l’emblème et le bloc de mots empilés. Il se décline en trois versions : anglaise, française et bilingue.
2. **Logo secondaire.** Le logo secondaire, à l’horizontale, peut être utilisé en cas de problèmes d’espace. Il se décline en deux versions : anglaise et française.
3. **Espace libre.** L’espace libre minimal à préserver autour du logo est indiqué par les lignes. Aucun autre logo, texte ou élément graphique ne doit empiéter sur cette zone. Cet espace correspond à la hauteur de la lettre « P » dans le mot « Programme ». Il augmentera ou diminuera proportionnellement à la taille du logo.
4. **Variantes.** Il faut si possible utiliser le logo principal. Si des restrictions de couleur ou des problèmes de positionnement vous en empêchent, vous devez utiliser la version en noir et blanc ou inversée. Vous pouvez utiliser ces variantes tant pour le logo principal que secondaire. Les mêmes règles d’utilisation s’appliquent.

1. Logo principal



2. Logo secondaire



3. Espace libre



4. Variantes



Mauvais usage du logo

À ne pas faire :

1. Étirer ou comprimer le logo.
2. Supprimer une partie du logo ou utiliser une version incomplète.
3. Altérer les proportions d'un des éléments.
4. Changer le positionnement des éléments.
5. Faire pivoter le logo.
6. Changer la couleur d'une portion du logo, peu importe la version (primaire, secondaire, toute noire ou inversée).
7. Ajouter une ombre portée.
8. Placer le logo (n'importe quelle version) sur un arrière-plan à motifs ou autrement complexe qui rendrait la lecture difficile.

1



2



3



4



5



6



7



8



Autres renseignements

- Pour télécharger les logos, rendez-vous à cette adresse : coach.photoshelter.com. Pour obtenir le mot de passe, communiquez avec la directrice du marketing et des communications de l'ACE (voir la section **Usage du logo**, à la page 32, pour ses coordonnées).
- En général, le format EPS fournit une qualité optimale pour l'impression commerciale.
- Les formats JPG, PNG ou GIF passent le test de l'écran, mais ne conviennent pas à l'impression.
- La résolution de l'affichage numérique se mesure en pixels par pouce, l'équivalent des points par pouce d'une image imprimée. La résolution optimale dépend de l'utilisation prévue. Mais dans tous les cas, plus la résolution est haute, plus l'image est claire et détaillée, et plus le fichier est lourd. Pour une impression offset de qualité optimale, une résolution de 300 points par pouce est requise. Quant aux images destinées à l'écran, elles ne devraient jamais faire moins de 72 pixels par pouce. Ainsi, une image dont la résolution est de 150 pixels de largeur par 100 pixels de hauteur ne doit jamais faire plus de 2,08 po de largeur (150/72) par 1,39 po de hauteur (100/72).



ROUGE PNCE

CMJN		RVB	
C	10	R	210
M	100	V	10
J	100	B	17
N	0		

Pantone	HEX
Pantone 186	#d20a11

ORANGE PNCE

CMJN		RVB	
C	0	R	232
M	55	V	144
J	100	B	61
N	0		

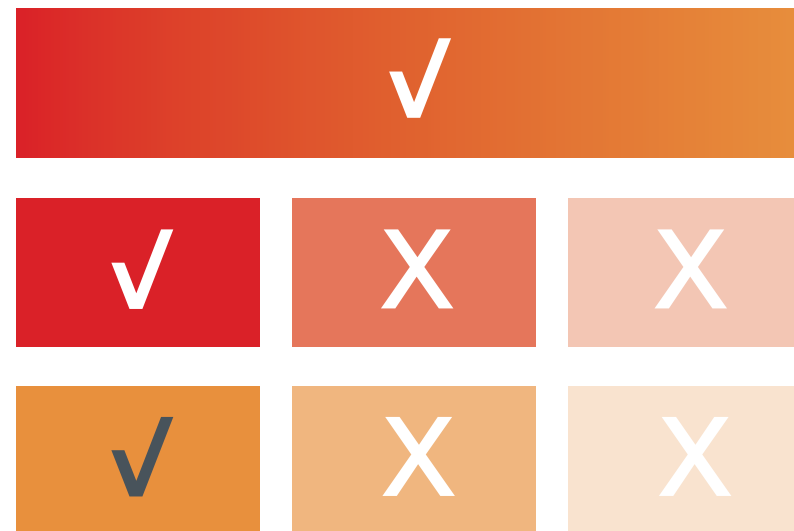
Pantone	HEX
Pantone 1505	#e8903d

Les couleurs du PNCE partie A : Palette de la marque

Les communications portant sur le PNCE ont leur propre palette, composée de deux couleurs, que nous avons baptisées ROUGE PNCE et ORANGE PNCE.

L'utilisation de dégradés, du rouge à l'orange ou vice-versa, est permise. Consultez la section **Éléments graphiques** à la page 23 pour en savoir plus. Le tramage de ces deux couleurs est interdit.

Veillez à ce que vos combinaisons de couleurs respectent les lignes directrices en matière d'accessibilité. Une police blanche sur un fond rouge et une police noire sur un fond orange sont acceptables. Le [rapport de contraste](#) des couleurs de votre texte doit être d'au moins **4,5:1**.



Nouveautés stylistiques

- Nous utilisons la couleur ORANGE PNCE dans nos communications depuis plusieurs années. Cette couleur fait maintenant officiellement partie de la palette de la marque.

Autres renseignements

- Les techniques d'impression professionnelle sont fondées sur la quadrichromie, c'est-à-dire l'obtention des couleurs à partir du cyan, du magenta, du jaune et du noir (CMJN). Dans certains cas, on a recours à des encres d'accompagnement (ex. : Pantone).
- Les imprimantes couleur laser ou à jet d'encre utilisent les encres CMJN.
- Sur l'écran, on utilise des sources lumineuses rouges, vertes et bleues (RVB) pour créer les images en couleurs.
- En langage HTML, les couleurs destinées aux sites Web, aux courriels et à d'autres usages numériques sont codées au moyen de nombres hexadécimaux.

SPORT COMMUNAUTAIRE	CMJN		RVB		Pantone
	C	33	R	192	Pantone 382
	M	0	V	210	HEX #c0d242
	J	85	B	66	
	N	0			

INSTRUCTEUR	CMJN		RVB		Pantone
	C	0	R	255	Pantone 123
	M	20	V	206	HEX #ffce44
	J	80	B	68	
	N	0			

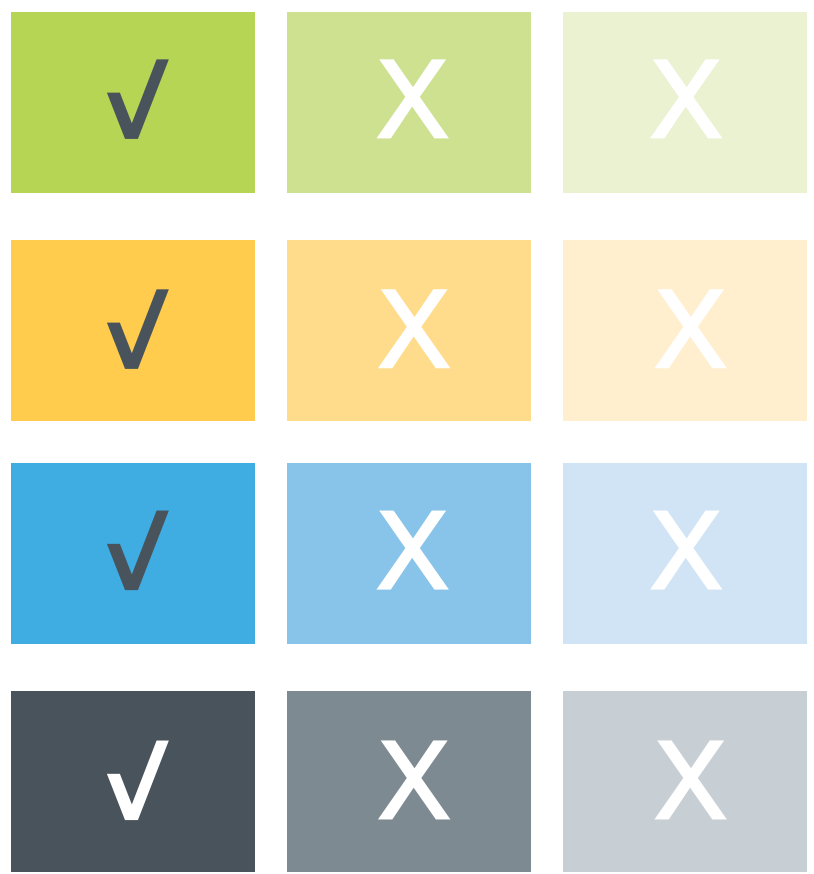
COMPÉTITION	CMJN		RVB		Pantone
	C	66	R	77	Pantone 298
	M	15	V	173	HEX #4dade2
	J	0	B	226	
	N	0			

AUTRE	CMJNK		RVB		Pantone
	C	15	R	73	Pantone 432
	M	0	V	84	HEX #49545a
	J	0	B	90	
	N	80			

Partie B : Palette pour les profils, les cheminements et les contextes

Le PNCE a également une palette de couleurs pour ses profils, cheminements et contextes : VERT SPORT COMMUNAUTAIRE, ORANGE INSTRUCTEUR et BLEU COMPÉTITION. Les trois couleurs ont toujours un tramage de 100 %.

La couleur GRIS PNCE est utilisée pour d'autres profils du **Casier**, par exemple Général et Haute performance et les ateliers non-PNCE.



Directives typographiques de PNCE

Utilisez la police Encode Sans (pour la conception graphique) ou Arial (pour l'usage administratif) pour les communications.

Mise en page

Pour éviter les veuves et les orphelines ou pour préserver les interlignes, les alinéas et les sauts de page, il est permis de modifier l'échelle horizontale de la police, si nécessaire. Il ne peut toutefois y avoir plus de 3 % de variation dans un même document. Ainsi, il est possible de modifier l'échelle à la baisse (97-100 %) ou à la hausse (100-103 %), mais pas les deux (97-103 %) dans un même document.

Évitez le crénage (l'espacement entre les caractères) trop serré ou distendu.

Dans le corps du texte, l'interligne (l'espacement entre les lignes) doit correspondre à environ 160 % de la taille de la police. Donc, pour une police de 10 points, l'interligne devrait être d'environ 16 points.

Module du PNCE

Titres de document : Encode Sans, 32 pt, GRIS ACE, Gras

Sous-titres : Encode Sans, 23 pt, ROUGE ACE, Gras

Titre de section : Encode Sans, 18 pt, ROUGE ACE, Gras

Sous-titre de section : Arial, 16 pt, NOIR, Gras

Corps du texte : Arial 12 pt, Régulier, NOIR

Hyperliens : ROUGE ACE

Présentations PowerPoint : Titres - Encode Sans, 18 pt, ROUGE ACE, Gras ;
Corps du texte - Arial, 16 pt, NOIR

Documents Excel : Boîtes de titre - Encode Sans - ROUGE ACE ;
Boîtes de sous-titres - Encode Sans, GRIS ACE ou NOIR ;
Corps du texte - Arial

Encode Sans

Encode Sans est la police pour les documents conçus par un graphiste professionnel.

Toute la famille Encode Sans peut être utilisée (Maigre, Ultra-léger, Léger, Régulier, Moyen, Gras, Très gras et Noir). Encode Sans existe également en largeur semi-expansée et expansée, ainsi qu'en largeur condensée et semi-condensée. Encode ne dispose pas d'une version Italique. Pour y parvenir dans les programmes Microsoft, sélectionnez le texte et cliquez sur le bouton Italique. Dans les applications Adobe, vous pouvez incliner le texte de 7 degrés dans le champ "Skew (false Italic)" de la palette des caractères. La police Encode Sans est disponible pour téléchargement sur [Google Fonts](#).

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789!@#\$%&*()+
ABCDEFGHIJKLMNOPQR

Arial

Arial est la police principale pour les courriers électroniques, le Web et les communications administratives. Toute la famille Arial peut être utilisée (Régulier, Italique, Gras, Italique gras).

Encode Sans (Régulier et Gras) peut être utilisée pour les titres, les en-têtes et les sous-titres dans la mise en forme du style.

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
123456789!@#\$%&*()+ABC
DEFGHIJKLMNOPQRSTU

Éléments graphiques

La flamme – symbole du feu qui anime les entraîneurs et les motive à donner le meilleur d’eux-mêmes – constitue un élément graphique distinctif qui accroît la reconnaissance de la marque PNCE. Elle est notamment formée d’éléments rectangulaires, avec des dégradés du ROUGE PNCE à l’ORANGE PNCE, ou vice-versa.

La flamme doit toujours être à la verticale.



CI-CONTRE : La totalité de la flamme du PNCE.

CI-HAUT : Modèle pour les présentations PowerPoint du PNCE.

CI-DESSOUS : Trousse de marketing du module *Nutrition sportive* du PNCE.





Photographie

La photographie est un autre outil visuel qui nous permet de véhiculer les convictions et les valeurs fondamentales du PNCE, soit que l'entraînement reçu a une influence capitale sur la qualité de l'expérience sportive d'un participant, et que des entraîneurs compétents qui ont le sens de l'éthique sont indispensables à l'établissement d'un environnement sportif sécuritaire et positif.

Considérations

1. L'image est dynamique : elle nous entraîne dans le feu de l'action.
2. Elle renforce le lien entre l'athlète et l'entraîneur.
3. Elle renforce la **Règle de deux***; par exemple, un athlète ou un entraîneur peut occuper l'avant-scène, mais on doit voir d'autres gens derrière.
4. Elle témoigne le sport dans un forum diversifié, inclusif et accessible grâce à une représentation équitable du genre, de la culture, de l'âge et du sport (le cas échéant).
5. L'image est aussi un élément graphique. Vous devez donc consulter la section **Éléments graphiques** à la page 23 pour assurer la conformité aux règles de la marque.
6. Mentionnez toujours la source de vos photos Dans les formations en ligne, ces sources peuvent figurer à la section réservée aux contributeurs.

Bibliothèque d'images

Le PNCE met une banque d'images à la disposition de ses partenaires. Pour télécharger des images, rendez-vous à cette adresse : coach.photoshelter.com. Pour obtenir le mot de passe requis, communiquez avec la directrice du marketing et des communications communications de l'ACE par courriel à communications@coach.ca.

Veillez mentionner la source, que vous trouverez à droite de la photo choisie sur coach.photoshelter.com. Le crédit photo peut être placé sur ou à côté de la photo, ou ailleurs dans le document.

* Le but de la **Règle de deux** est de s'assurer que toutes les interactions et les communications se font dans un environnement ouvert et observable, et sont justifiables. Pour l'imagerie, nous comprenons que cela peut être limitatif, alors des images mettant en scène un entraîneur avec une équipe de participants ou à portée de voix et de vue d'autres personnes seraient autorisées à des fins d'illustration uniquement.

Ajouter les balises ALT aux images

Les balises ALT permettent à tous les utilisateurs, peu importe la situation, de bien comprendre ce que l'image véhicule. Elles sont aussi utiles pour les technologies qui ne détectent pas les images, comme les moteurs de recherche.

Veillez suivre ces règles générales lorsque vous ajoutez des balises ALT :

- Décrire l'image comme vous le feriez à quelqu'un qui ne la voit pas.
- Rester concis et décrire uniquement les éléments essentiels de l'image qui sont pertinents au contenu.
- Ne pas mentionner « photo de » ou « image de ». Les lecteurs d'écran annoncent automatiquement les images.

Décrire la fonction des boutons d'appel à l'action, comme « Cliquez sur la question suivante ».

- Pour les images purement décoratives, utiliser la balise nulle <alt="">. De cette façon, l'image sera ignorée par les lecteurs d'écran et ne nuira pas à l'expérience de l'utilisateur.





Considérations supplémentaires

Normes d'appellation des produits du PNCE

Les modules (ou produits) du PNCE sont conçus pour répondre aux besoins des entraîneurs de tous les niveaux, du nouveau venu à celui qui dirige une équipe nationale. La plupart sont créés par les ONS et l'ACE, mais certains le sont par les organismes de prestation du programme, soit les RPTFE et les OPTS.

Tous les partenaires du PNCE doivent respecter le Gabarit stylistique pour le matériel de formation et les conventions d'appellation, selon lesquels les titres de tous les documents de formation et ateliers du PNCE doivent suivre la forme que voici : [contexte] PNCE – [sport].

Voici quelques exemples :

- Planification avancée d'une séance d'entraînement PNCE
- Prise de décisions éthiques PNCE
- Prendre une tête d'avance PNCE
- Plan d'action d'urgence PNCE
- Apprendre à s'entraîner PNCE – [sport]
- Instruction-Débutants PNCE – [sport]

Lignes directrices

- À la première occurrence, « du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) » doit être apposé au nom du produit. Par la suite, l'acronyme est de mise.
- Certains produits ont un acronyme. Le cas échéant, écrivez leur nom au long à la première occurrence, puis faites-le suivre de l'acronyme entre parenthèses. Par la suite, employez l'acronyme.

Nouveautés stylistiques

- La convention d'appellation des modules a été intégré dans le Guide de la marque du PNCE en 2019.
- Les partenaires du PNCE peuvent mettre à jour les titres des modules et des documents dès maintenant ou attendre la révision de leur contenu. Tout nouveau contenu du PNCE doit respecter la convention d'appellation ci-dessus.

Gabarit stylistique pour le matériel de formation

C'est l'ACE qui établit les normes de rédaction du PNCE que doivent respecter tous les partenaires du programme.

Le Gabarit stylistique pour le matériel de formation du PNCE fournit ainsi aux partenaires des lignes directrices, dans les deux langues officielles, afin d'uniformiser la conception, la mise en page et la pagination des ressources suivantes :

- Cahier de travail de l'entraîneur du PNCE
- Documents de référence du PNCE
- Guide de la personne-ressource du PNCE
- Guide de la formation à distance du PNCE
- Présentation PowerPoint du PNCE
- Certificat de réussite du PNCE

Normes de rédaction du PNCE

Utilisation du nom PNCE

Le nom du programme, soit le Programme national de certification des entraîneurs, est une marque de commerce (MC).

À la première occurrence, écrivez le nom au long, puis faites-le suivre de l'acronyme entre parenthèses. Par la suite, employez l'acronyme.

Exceptions :

- L'apposition du nom complet du programme à celui du produit rendrait le tout beaucoup trop long. Ainsi, il convient d'utiliser l'acronyme (ex. : Habilités liées aux fondements du mouvement PNCE).
- Il en va de même pour les titres des experts qui assurent la prestation du programme (ex. : Responsables du développement des entraîneurs du PNCE).
- Utilisez l'article "un" pour faire référence à un produit ou à une personne affiliée au programme, c.-à-d. un entraîneur du PNCE, un responsable du développement des entraîneurs et des entraîneurs du PNCE, un module en ligne du PNCE.

Puisque « programme » est masculin, l'acronyme PNCE l'est aussi.

Exemple (Description du PNCE) :

Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) est un programme de formation des entraîneurs harmonisé et accessible partout au pays. De renommée mondiale, il permet à tous les participants de recevoir une formation qui repose sur les pratiques exemplaires en matière de conception pédagogique et de prise de décisions éthiques, et propose un contenu pertinent et de qualité favorisant le développement d'entraîneurs compétents ayant la confiance nécessaire pour réussir. La conception et la prestation des cours sont assurées en collaboration avec le gouvernement du Canada, 65 organismes nationaux de sport (ONS), 13 représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs (RPTFE) et l'Association canadienne des entraîneurs^{MC}.

Nom des experts assurant la prestation du programme

« Responsable du développement des entraîneurs du PNCE » est maintenant le terme générique qui englobe les personnes-ressources (PR), les évaluateurs d'entraîneurs (ÉE) et les formateurs de responsables du développement des entraîneurs (FRDE) du PNCE.

À la première occurrence, écrivez le nom au long, puis faites-le suivre de l'acronyme entre parenthèses. Par la suite, employez l'acronyme.

Droit d'auteur et mention du gouvernement du Canada

Tout contenu du PCNE produit avec le concours de l'ACE est protégé par le droit d'auteur. Il convient donc d'inclure une mention en ce sens, en plus d'une mention de reconnaissance, dans la page des contributeurs au début du document.

Contenu multisports

2021 © Association canadienne des entraîneurs. Ce document est protégé par le droit d'auteur de l'Association canadienne des entraîneurs (2019) et de ses concédants. Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Il est interdit de reproduire, de transmettre ou d'enregistrer dans un système de sauvegarde le présent document, en tout ou en partie, sous toute forme et par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite expresse de l'Association canadienne des entraîneurs.

Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) est subventionné en partie par le gouvernement du Canada.

Contenu propre à un sport

2021 © Tennis de table Canada et Association canadienne des entraîneurs. Ce document est protégé par le droit d'auteur de l'Association canadienne des entraîneurs (2019) et de ses concédants. Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Il est interdit de reproduire, de transmettre ou d'enregistrer dans un système de sauvegarde le présent document, en tout ou en partie, sous toute forme et par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite expresse de Tennis de table Canada et de l'Association canadienne des entraîneurs.

Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) est subventionné en partie par le gouvernement du Canada.

Paragraphe modèle

Vous trouverez ci-dessous une brève description du mandat du Programme national de certification des entraîneurs. Veuillez l'utiliser, accompagnée du logo du PNCE, sur les sites Web, les documents imprimés et les communiqués traitant du PNCE.

**À propos du
Programme national de
certification des entraîneurs**



Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) est un programme de formation des entraîneurs harmonisé et accessible partout au pays. De renommée mondiale, il permet à tous les participants de recevoir une formation qui repose sur les pratiques exemplaires en matière de conception pédagogique et de prise de décisions éthiques, et propose un contenu pertinent et de qualité favorisant le développement d'entraîneurs compétents ayant la confiance nécessaire pour réussir. La conception et la prestation des cours sont assurées en collaboration avec le gouvernement du Canada, 65 organismes nationaux de sport (ONS), 13 représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs (RPTFE) et l'Association canadienne des entraîneurs^{MC}.

Style de rédaction

Le PNCE communique avec ses intervenants dans les deux langues officielles et se fonde sur [Outils d'aide à la rédaction](#) pour tout ce qui concerne la rédaction et la révision de ses communications externes.

Pour ses formations en ligne et ses documents numériques, le PNCE adhère suit les directives du [Guide de rédaction du contenu du site Canada.ca](#). Il souhaite ainsi s'assurer d'avoir un contenu clair et adapté aux besoins de tous dans les deux langues officielles. Le guide vise à faciliter la création d'un contenu Web facile à trouver, à comprendre et à utiliser pour tous, y compris les personnes qui ont un handicap physique ou cognitif. Les règles qui y sont décrites servent de complément à celles du [Guide de rédaction](#).

Afin de rejoindre plus grand nombre de personnes handicapées possible, le PNCE respecte en outre les [Règles pour l'accessibilité des contenus Web](#) (WCAG) 2.1. Celles-ci définissent des normes d'accessibilité pour les ordinateurs de bureau, les portables, les tablettes et les appareils mobiles.

Normes pour les formations en ligne

Lorsque des produits du PNCE sont conçus ou modifiés pour l'apprentissage en ligne (modules de formation en ligne, webinaires, vidéos, etc.), il faut, en plus des actifs incorporels de la plateforme de marque et des normes d'identité visuelle, d'appellation de produit et de rédaction, tenir compte des directives additionnelles.

Le **Guide de style pour module de formation en ligne de l'Association canadienne des entraîneurs** a été rédigé dans le but d'aider les partenaires à créer des plans de conception pédagogique accessibles et à assurer l'uniformité de la marque.

Lignes directrices pour le contenu du PNCE

- Les hyperliens doivent être en ROUGE PNCE, soulignés, et non gras.
- Les titres de produits, initiatives et modules de formation doivent être en GRIS PNCE et en caractères gras.

Exemple :

Initiation à l'entraînement sportif du PNCE

- La mention 'du PNCE' doit être ajoutée au titre de tous produits du PNCE.
- Utiliser la majuscule pour le nom d'un onglet ainsi que le mettre en caractères gras.

Exemple :

Accéder à l'onglet **Apprentissage** en ligne dans le **Casier**.

- Ne pas ajouter de chiffres après la décimale (comme 0,00) quand il s'agit d'un chiffre rond.

Exemple :

Le prix du module est de 50 \$.

La majuscule

Mettez une majuscule qu'au premier mot d'un titre, d'un sous-titre et des titres de section (Titre 1). Les autres mots qui nécessitent une majuscule (comme les noms propres) resteront tels quels.

Équité, diversité et inclusion

Le PNCE accorde une grande importance à ce que tous les membres de la communauté des entraîneurs connaissent une expérience de qualité, peu importe leurs capacités, genre, race, religion ou statuts socioéconomique ou d'immigration.

En création de contenu (textes et images), assurez-vous d'être représentatif et inclusif :

- Éviter les stéréotypes et les suppositions.
 - Utiliser le genre neutre et les principes de rédaction épïcène ou identifiez les pronoms de genre au début de votre document et maintenez une cohérence tout au long du même document.
- ### Exemples :
- Utiliser « les personnes » plutôt que des pronoms genrés.
 - Utiliser « parent » ou « tuteur » plutôt que « mère » ou « père ».
 - Veiller à ce que le contenu soit accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.
 - Veiller à ce que le contenu reflète la diversité démographique de la population canadienne. Si plusieurs images sont utilisées, viser un équilibre dans les sports (d'été et d'hiver), les genres, les groupes d'âge, la diversité ethnique et les parasports.
 - Le contenu doit être accessible au moins en anglais et en français.

Directives d'accessibilité

Le PNCE suit les [Règles pour l'accessibilité des contenus Web \(WCAG\) 2.1](#) pour garantir l'accessibilité du contenu Web à un plus grand nombre de personnes handicapées. Ces directives portent sur l'accessibilité du contenu Web sur les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portables, les tablettes, et les appareils mobiles.

L'accessibilité soutient l'inclusion, qu'il s'agisse de personnes ayant un handicap (comme les personnes ayant une déficience visuelle ou qui ont besoin du grossissement de texte), les personnes âgées ou les habitants de régions rurales à faible bande passante.

Lignes directrices sur l'accessibilité :

- La mise en page doit être en mode portrait et non paysage.
- Il doit y avoir un contraste évident entre les éléments textuels et les couleurs en arrière-plan. Le rapport de [contraste des couleurs](#) devrait être d'au moins [4,5:1](#). Si le contraste n'est pas suffisant, remplacer la couleur blanche par du noir ou du GRIS ACE.
- Ajouter les balises de descriptions ALT aux images (voir la section **Ajouter les balises ALT aux images**).
- Utiliser les styles prédéfinis pour la mise en forme des titres, des sous-titres et des listes à puces et numérotées.

- Éviter d'utiliser les majuscules uniquement.
- Tous les tableaux doivent avoir un titre, et aucune cellule ne doit être vide ou fusionnée. Les tableaux de données doivent avoir un en-tête de colonnes et de rangées.
- Éviter les symboles et les abréviations latines.
- Ajouter des marques supplémentaires qui ne reposent pas uniquement sur la couleur pour faire ressortir les éléments.

Exemple :

Ajouter un astérisque en plus de la couleur pour indiquer un champ requis.

- Ne pas miser uniquement sur la couleur pour transmettre de l'information, comme une instruction pour cliquer sur un bouton rouge.
- Utiliser un style distinctif pour aider à repérer les éléments interactifs, comme les liens et les boutons. Par exemple, modifier l'apparence des liens lorsque le curseur les survole et s'assurer que les styles et les noms des éléments interactifs sont uniformes partout sur le site Web.
- Éviter les chiffres romains
- Utiliser les espaces blancs efficacement pour une bonne lisibilité.

- Utiliser des paragraphes alignés à gauche plutôt que justifiés.
- Utiliser des titres et des listes à puces pour diviser le contenu. Souligner uniquement les hyperliens.
- Tous les noms comportant un acronyme sont écrits en entier lors de la première mention, suivi de l'acronyme entre parenthèses. Par la suite, l'acronyme peut être utilisé seul.

Exemple :

Programme national de certification des entraîneurs (PNCE)

Éviter d'utiliser du texte ambigu pour les hyperliens sans contexte, comme « [Cliquez ici](#) » ou « [Pour en savoir plus](#) ».



Pour plus d'informations sur le Code d'éthique du PNCE, [cliquez ici](#).



[Consultez le Code d'éthique du PNCE](#) pour plus d'informations.



Usage du logo du PNCE

Autorisation d'utiliser et d'accorder la permission d'utiliser le logo du PNCE :

Tous les partenaires du PNCE et/ou les organismes membres affiliés (ex. : un OPTS, un club ou un organisme qui reconnaît le PNCE comme une exigence pour la formation et le développement de ses entraîneurs) ont la permission d'utiliser le logo du PNCE et doivent l'inclure, ainsi que paragraphe modèle du PNCE, sur leur site Web.

Tous les partenaires du PNCE ainsi que les OPTS, clubs ou organismes membres affiliés sont tenus d'utiliser le logo du PNCE sur leurs documents faisant la promotion du programme. Par ailleurs, ces entités ne peuvent accorder la permission d'utiliser le logo du PNCE à des entraîneurs que si ces derniers ont suivi une formation ou ont une certification du programme et qu'ils sont en règle auprès du partenaire du PNCE auquel ils sont affiliés (ex. : ONS, RPTFE, OPTSA).

Avant de pouvoir utiliser le logo du PNCE, un entraîneur doit avoir l'autorisation de l'organisme membre affilié.

Vous avez besoin d'aide pour interpréter les directives du Guide de la marque PNCE?

Vous pouvez envoyer vos demandes et questions à votre organisme partenaire affilié au PNCE. Pour toute demande concernant l'autorisation et les modalités d'utilisation du logo du PNCE, veuillez communiquer avec :

Directrice du marketing et des communications

Association canadienne des entraîneurs

communications@coach.ca

Prière de fournir une version provisoire ou définitive de votre document, en précisant l'usage que vous comptez faire du logo.







Annexe : Exemples d'utilisation du logo, par type de document

Les exemples suivants vous aideront à déterminer la bonne utilisation du logo du PNCE.

Exemple 1A

Je suis partenaire du PNCE et je veux placer le logo du programme sur mon site Web. Quel logo et quelle description puis-je utiliser?

Lignes directrices

Utilisez toujours la description du programme (voir paragraphe ci-dessous) ainsi que le logo PRINCIPAL (version française, anglaise ou bilingue).

Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE)



Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) est un programme de formation des entraîneurs harmonisé et accessible partout au pays. De renommée mondiale, il permet à tous les participants de recevoir une formation qui repose sur les pratiques exemplaires en matière de conception pédagogique et de prise de décisions éthiques, et propose un contenu pertinent et de qualité favorisant le développement d'entraîneurs compétents ayant la confiance nécessaire pour réussir. La conception et la prestation des cours sont assurées en collaboration avec le gouvernement du Canada, 65 organismes nationaux de sport (ONS), 13 représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs (RPTFE) et l'Association canadienne des entraîneurs^{MC}.

Exemple 1B

Puisqu'elle est mentionnée dans la description du PNCE, j'aimerais également expliquer ce qu'est l'ACE. Quel logo et quelle description puis-je utiliser?

Lignes directrices

Veuillez utiliser le logo et la description que voici (consultez le [Guide de la marque de l'ACE](#) pour en savoir plus sur l'utilisation de la mention ^{MC} et du logo).

Association canadienne des entraîneurs



Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

L'Association canadienne des entraîneurs^{MC} (ACE) rallie divers intervenants et partenaires autour de sa mission de formation et de certification des entraîneurs. Les programmes de l'ACE visent à développer les compétences, à promouvoir le respect de normes éthiques et à accroître la reconnaissance professionnelle et l'influence des entraîneurs.

Exemple 2

Je suis un partenaire et je suis en train de rédiger un document qui n'est pas strictement à propos du PNCE, mais qui en fait mention. Dois-je placer le logo du PNCE sur la page couverture?

Lignes directrices

- Non, ce n'est pas nécessaire.
- Par contre, comme à l'exemple 1A, vous devez, dans le corps de votre texte, inclure la description ainsi que le logo PRINCIPAL du programme.

Exemple 3A

Je suis un partenaire du PNCE et je produis un manuel propre à un sport pour la formation des entraîneurs. J'utilise le logo de l'ACE ou celui du PNCE?

Lignes directrices

- Parce que votre contenu propre au sport vise à former les entraîneurs, il s'inscrit dans le cadre de prestation du PNCE. C'est pourquoi le logo du PNCE doit se trouver bien en évidence sur la partie supérieure de la page couverture; quant au logo de votre organisme (un contributeur de contenu digne de foi), il figure, plus discret, sur la partie inférieure.



Utilisation du logo du PNCE – exemple 3a

Exemple 3B

Auparavant, nous devions également inclure le logo de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) sur la page couverture de nos documents. Est-ce toujours le cas?

Lignes directrices

- Non. Si l'ACE a contribué au contenu, son logo doit apparaître sur la page des contributeurs au début du document (voir l'Exemple 4). Pour les formations en ligne, le logo doit apparaître dans la première section du module. Voir l'exemple 8.

Exemple 4

Je suis un partenaire du PNCE et j'ai créé une formation qui sera offerte aux entraîneurs par l'entremise du programme. Je souhaite, à la fin du document, souligner la contribution de tous les partenaires de prestation du PNCE.

Lignes directrices

- Veuillez utiliser la page des contributeurs (ci-contre) à la page 2 (intérieur de couverture) de tout manuel. Pour les formations en ligne, le logo doit apparaître dans la première section du module. Voir l'exemple 8.

Exemple 5

Je suis un partenaire du PNCE et je produis une présentation PowerPoint propre à un sport.

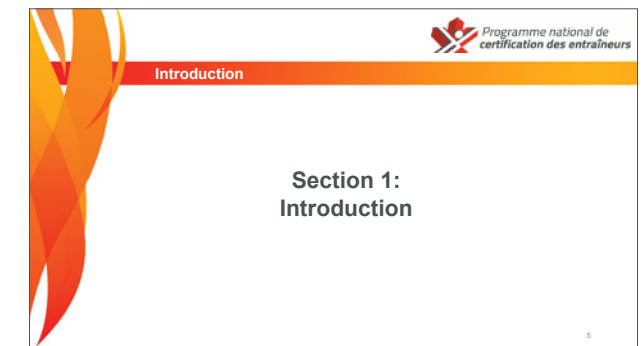
Lignes directrices

- Servez-vous du modèle pour les présentations PowerPoint du PNCE. Le logo du PNCE doit être bien en évidence; celui de votre organisme doit figurer, plus discret, sur la partie inférieure de la diapositive de couverture.



CI-HAUT : utilisation du logo du PNCE – exemple 4 (page des contributeurs du PNCE)

CI-COTRE : utilisation du logo du PNCE – exemple 5 (diapo de couverture et autres diapos d'une présentation PowerPoint)



Exemple 6

Je suis un partenaire du PNCE et j'ai créé une publicité pour la prestation d'une formation multisports lors d'un événement qui a son propre logo. Je dois également souligner l'apport d'autres fournisseurs de services et du site. Puis-je inclure tous les logos?

Lignes directrices

- Oui, puisque la reconnaissance des organisations partenaires qui participent à la création et à la prestation de contenu de qualité leur confère de la crédibilité. Le logo du PNCE doit être au moins aussi important que celui de l'événement. Les logos des autres partenaires (y compris celui de l'ACE, le cas échéant) doivent figurer, plus discrets, sur la partie inférieure de la publicité.

Exemple 7

Modèle pour le Certificat de réussite du PNCE.

Lignes directrices

- Comme pour tous les documents du PNCE, le logo du programme doit être centré horizontalement, dans la partie supérieure du certificat, tandis que ceux du partenaire du PNCE et de l'ACE figurent au bas du document.



Ci-haut : utilisation du logo du PNCE – exemple 6 (annonce pour un événement).
Ci-dessous : utilisation du logo du PNCE – exemple 7 (certificat de réussite du PNCE)



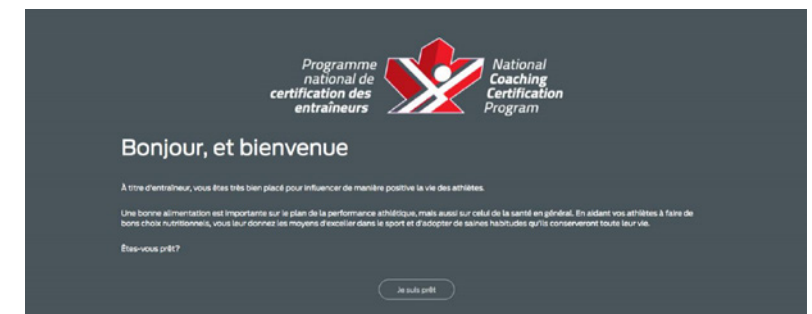


Exemple 8

Exemple de modèle pour la formation en ligne.

Lignes directrices

- La formation en ligne comprend toute formation offerte sur internet, y compris les modules à défilement ou dans lesquels il faut cliquer sur des éléments, des vidéos pédagogiques, des livres électroniques, des balados, des documents PDF ou toute combinaison de ce qui précède.
- Le Guide de style pour module de formation en ligne du PNCE a été rédigé dans le but d'aider les partenaires à créer des plans de conception pédagogique accessibles et à assurer l'uniformité de la marque.





Annexe : Liste de vérification

Utilisez cette liste pour vérifier que chaque communication répond aux normes.

Additionnez les OUI et les NON. Votre document est-il conforme aux normes? Pourriez-vous obtenir plus de OUI?

NOTE : Si le logo du ACE doit figurer sur le document, consultez le [Guide de la marque l'ACE](#).

Posez ces questions

1. Quel est le public cible? Cette communication cadre-t-elle avec la proposition de valeur du PNCE pour ce public?
2. Cette communication reflète-t-elle l'image de marque du PNCE?
3. S'il fallait choisir entre le logo du PNCE et celui d'un partenaire du programme, a-t-on fait le bon choix?
4. L'intégrité du logo du PNCE a-t-elle été préservée?
5. S'il y a lieu, la contribution des organisations participantes a-t-elle été soulignée?
6. Les couleurs sont-elles conformes? La police est-elle conforme?
7. Si des photos sont utilisées, reflètent-elles l'image de marque du PNCE?
8. Les normes de rédaction ont-elles été respectées?
9. S'il y a lieu, avez-vous la permission d'utiliser le logo du PNCE?
10. L'imagerie reflète-t-elle l'engagement de PNCE envers l'équité, la diversité et l'inclusion ?

Oui

/10

Non

/10



Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

© Association canadienne des entraîneurs, 2021. Ce document est protégé par le droit d'auteur de l'Association canadienne des entraîneurs ^{MC} (2019) et de ses concédants. Tous droits réservés. Imprimé au Canada. Il est interdit de reproduire, de transmettre ou d'enregistrer dans un système de sauvegarde le présent document, en tout ou en partie, sous toute forme et par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite expresse de l'Association canadienne des entraîneurs.

Photos utilisées dans le Guide de la marque avec la permission de :
Association canadienne des entraîneurs, André Forget et Kyle Clapham.
Comité paralympic canadien/Scott Grant, Comité paralympic canadien/Dave Holland